



Organisation pédagogique du séjour de vacances de La Marmotane 2016

DECOUVRIR PARTAGER ET SE FAIRE PLAISIR

I. Descriptif

Le **séjour de vacances** de l'association La Marmotane (6 rue de la Fontaine – 67 870 BISCHOFFSHEIM) se déroule **du 12 au 26 juillet 2016** en Haute-Savoie au Col de Jambaz (Commune de Bellevaux), dans un merveilleux cadre semi-montagnard (1027 mètres d'altitude).

Il accueille **40 enfants âgés de 9 à 13 ans** logés sous tentes équipées de lits, tables de chevet, électricité basse tension avec la proximité d'un chalet multi-usage (restauration, bibliothèque, armoires) et d'un autre pour les sanitaires et la chaufferie.

Les principales activités s'inscrivent dans la **découverte du milieu semi-montagnard** (randonnée, escalade, spéléologie, camping) et dans **les loisirs créatifs et artistiques** (création d'un spectacle,...). Les activités sportives sont encadrées par des moniteurs professionnels (Guides de Samoëns) ou par l'encadrement : **à Bellevaux, on randonne**

L'équipe d'animation est composée d'un directeur et de 7 animateurs soit un taux d'encadrement d'un pour 6. Cette équipe sera complétée d'une équipe technique composée d'un cuisinier et d'aide chargée de l'entretien des locaux. Quelques tâches seront confiées aux enfants (rangement et balayage des tentes, ramassage des papiers...)

Notre engagement:

*L'organisation du centre de vacances se doit d'être au service
des participants*

II. Projet pédagogique

Fruit d'un travail de réflexion, le projet pédagogique est la synthèse du projet éducatif du bureau de l'association La Marmotane et des convictions personnelles du directeur et des animateurs qui constituent son équipe.

Servant de cadre au travail quotidien, ce projet pédagogique fera l'objet d'une évaluation finale et de recadrage aussi souvent que nécessaire.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels Ses objectifs font l'objet de la réflexion sur les moyens à mettre en œuvre par l'équipe d'encadrement du séjour
Initier les enfants à la vie de groupe. Favoriser le développement de la personnalité dans le et les groupes Transmettre des valeurs et des comportements citoyens	Créer les conditions favorables à la mixité (entre les classes sociales, entre les âges, entre les origines) Aller à la rencontre de l'autre (enfant, adulte, population locale) Instaurer le respect de soi, des autres, du matériel, de la nature Sensibiliser les enfants aux problématiques environnementales
Favoriser l'autonomisation. Reconnaître et valoriser les compétences en tenant compte du rythme de développement de chaque enfant	Rendre l'enfant acteur de ses temps libres Responsabiliser l'enfant par rapport à lui-même, par rapport au groupe
Favoriser et développer l'expression sous toutes ses formes Favoriser l'imaginaire	Valoriser et encourager l'enfant dans sa démarche créative Initier et valoriser les talents de chacun Aider au développement physique et sportif Partir vers d'autres lieux, de nouvelles activités, de nouvelles rencontres
Permettre à l'enfant de trouver en nous des adultes attentifs et disponibles Prendre en compte les besoins et les attentes de chacun	Veiller au rythme de travail de l'animateur Etre en capacité d'entendre l'autre Veiller à réguler les difficultés en équipe

III. Projet de fonctionnement

Journée type classique :

7h15	Petit déjeuner de l'encadrement
7h45 à 9h00	Buffet petit déjeuner enfant (lever échelonné variable en fonction des besoins observés)
8h30 à 12h00	Coins permanents ouverts progressivement + activités de la matinée
12h00	Déjeuner collectif intérieur ou extérieur (sortie, activité, groupes)
13h00 à 14h15	Vaisselle, temps calme, coins permanents (bibliothèque et ludothèque)
14h15 à 17h45	Sortie du centre : randonnée, visite, jeux (goûter compris)
17h45 à 18h30	Douches
18h30 à 18h45	Forum par groupes de tente ou activités calmes
18h45	Dîner collectif + vaisselle
20h15 à 22h00	Veillées
22h00 à 22h30	Coucher échelonné selon l'activité de la soirée

Ce schéma sera réajusté durant le séjour suivant l'état physique des enfants et suivant les contraintes des prestataires de services (demi-groupe en activité).

L'encadrement prendra en compte les avis et les suggestions des participants (boîte à idées, forum)

Vie quotidienne :

✓ **Relations parents / enfants**

Le séjour de vacances est un moment privilégié pour l'enfant, où il lui est donné la possibilité de développer son autonomie et de se détacher pour un temps de son environnement habituel.

Cependant, **les enfants seront conviés à écrire à leurs parents** au moins une fois durant le séjour.

Dans le cadre de la communication externe, le centre met en place **un blog** où seront déposés des messages par les enfants au maximum tous les deux jours informant les parents des dernières nouvelles et brèves du séjour.

Le téléphone portable, même s'il est toléré, sera utilisé de manière contrôlée. Il sera remis aux responsables de convoi lors du ramassage en bus. Comme l'argent de poche, une « banque des portables » sera créée par le directeur. L'utilisation du téléphone portable se fera pendant des tranches d'heures définies avec les enfants au début du séjour.

✓ **Santé, soins**

Une personne aura le rôle **d'assistant sanitaire** et sera chargée du suivi sanitaire des enfants et des petits soins. Un enfant suivant un traitement thérapeutique sera pris en charge par l'assistant sanitaire qui s'occupera de lui faire suivre consciencieusement son traitement.

Un enfant tombant malade ou présentant un problème de santé durant le séjour sera consulté par **un médecin**, et si celui-ci en juge la nécessité pour la sécurité du groupe, l'enfant sera isolé du reste du groupe (infirmerie).

✓ **Argent de poche**

Il sera réuni au début du séjour par le directeur et une « banque » sera proposée avec une enveloppe par enfant. L'enfant souhaitant une partie de son argent de poche viendra le demander au directeur qui tiendra les comptes personnels de l'enfant, tout en le sensibilisant à cette démarche.

Rôle et place des animateurs :

✓ **Sécurité : Assurer la sécurité physique, morale et psychologique des enfants**

Par le respect de la réglementation en vigueur et par une attention particulière envers tous les participants.

✓ **Assurer aux enfants leur autonomie :**

- a. Aider l'enfant à prendre conscience de ce qu'il fait, le stimuler à **devenir un être créatif et responsable**
 - par la proposition d'activités diverses en tenant compte du **besoin**, de la demande et du rythme de l'enfant. Dès le lever, les enfants pourront choisir l'activité au moyen d'un tableau d'inscription.
 - par un **espace organisé** (mise en place de coins permanents de lecture ou d'ateliers...). Le libre choix des activités par l'enfant est à la base du fonctionnement du séjour. Chaque enfant aura le libre choix de ses activités. Les animateurs auront également comme rôle de faire prendre conscience aux enfants qu'une activité commencée ne prend son sens que lorsqu'elle est suivie du début jusqu'à la fin.
 - Un animateur "détaché" assurera l'encadrement des enfants ne désirant pas participer à des activités proposées par l'équipe d'animation.
 - Le **dialogue** doit être le fondement de la relation entre l'animateur et l'enfant. Il faut reconnaître les initiatives et favoriser la prise de responsabilités. Chaque adulte sera **attentif aux attentes** exprimées par les enfants, aussi bien verbalement qu'anonymement. Un système de boîtes aux lettres pour chaque enfant et chaque membre de l'équipe pédagogique permettra aux enfants de communiquer avec leurs pairs, mais aussi avec l'équipe d'animation pour soumettre leurs attentes.
- b. Permettre aux enfants de **s'affirmer** dans le groupe, de **respecter** les besoins des autres (notamment le respect du sommeil de chacun) et **vivre les échanges** les plus riches possibles.

On permettra à chaque enfant d'être un véritable acteur de ses vacances par un forum quotidien en petit groupe (par tente ou autre forme) où chacun pourra s'exprimer. Tout enfant désirant s'impliquer directement dans la constitution d'une animation sera encouragé et aidé par les adultes. Les enfants sont directement impliqués dans la réalisation des activités spectacles (création de scénarii, création de décors et costumes pour un spectacle...) et camping (élaboration des menus et activités en accord avec le responsable du séjour).

✓ **Favoriser la socialisation des enfants par l'activité :**

- a. **Les animateurs sont responsables de la mise en place et la conduite d'ateliers** sur la journée qui seront ouverts ou fermés suivant l'avancée dans la journée : plâtre, danse, film, spectacle, ...
- b. Chaque adulte sera attentif et prêt à **gérer tous les types de conflits**. On valorisera **l'esprit de camaraderie** à travers l'accompagnement de jeux collectifs (en spontané ou non) : chasse au trésor, grands jeux extérieurs, initiation football, ... ainsi que par un éveil aux activités de chants, musique...
- c. On favorisera les **contacts avec la population locale** ainsi qu'une **redécouverte de la nature** et du milieu montagnard : pique-nique, randonnée avec présentation de la faune, de la flore locale et des paysages, camping, course d'orientation, ... Les animateurs auront la responsabilité de conserver tous les lieux d'activités dans un état de propreté impeccable, tout en sensibilisant les enfants à l'enjeu de l'environnement.

✓ **Vivre avec eux la vie quotidienne :**

- a. L'animateur doit veiller à **l'hygiène corporelle**, vestimentaire et alimentaire des enfants au travers de la toilette du matin (après le petit déjeuner) et du soir (douche), du lavage des mains (obligatoire) ainsi que par le suivi rigoureux du linge. L'animateur doit également veiller au rangement des affaires (vêtements, affaires de toilettes, lit et alentours, ...).
- b. **Un animateur référent** par groupe d'âge et de sexe.
Chaque enfant dispose d'une armoire personnelle. L'accès aux sanitaires est libre. Un enfant exprimant le besoin de se doucher à l'écart du groupe aura la possibilité de le faire.
- c. **Un animateur sensibilise** les enfants au respect de l'environnement (propreté des lieux, accompagnement de chacun dans les tâches collectives de rangement). Les enfants participent à l'entretien de leur chambre et des locaux communs (salle à manger). Une rotation est organisée afin que chaque enfant se soit investi dans chacune des tâches de la vie quotidienne.
- d. Un cuisinier et le personnel de services préparent les repas. L'élaboration des menus sera effectuée en amont du séjour par une collaboration entre le cuisinier, le directeur. Une attention tout particulière sera portée sur la bonne hygiène nutritionnelle des menus. Ces derniers sont susceptibles d'évoluer pendant le séjour, en fonction des produits disponibles et des souhaits des enfants. Les régimes particuliers, notamment liés aux convictions religieuses, seront pris en compte.
- e. Le voyage en bus de l'aller et du retour du séjour sera animé par les animateurs en y apportant une note dynamique et participative.

IV. Fonction du directeur

Par rapport aux groupes d'animation :

- Permet à chacun de mettre en œuvre ses compétences (répartit les tâches de chacun).
- **Favorise les échanges** entre personnes et groupes d'adultes (moment calme et réunion du soir) basés sur une réflexion personnelle et individuelle de l'organisation de la journée, des questions liées à tel ou tel enfant et de sa place au sein du séjour.
- Favorise et aide l'animateur à se former ou à approfondir ses connaissances par un regard quotidien (organise un suivi quotidien du travail des animateurs).
- Prend du recul sur **le fonctionnement** du centre pour pouvoir **l'évaluer** par rapport aux attentes des participants exprimées au départ (projet pédagogique).
- Entretient les différents plannings de roulement des animateurs (respecte les rotations).
- Anime le groupe, **coordonne** les actions et **régule** les réunions.
- Est un **adulte référent pour les enfants** en s'impliquant autant que faire ce peut dans les activités d'animation et s'entretenant régulièrement avec les enfants (en temps informels ou lors d'entretiens individuels).

Par rapport à l'organisation technique :

- Tient à jour le cahier de présence.
- Définit le menu, fait les courses, va discuter avec les partenaires extérieurs, contrôle les prestataires (livraisons, activités extérieures, ...).
- Tient le cahier de comptabilité, vérifie régulièrement le cahier d'infirmier.
- Fait le lien avec l'organisateur, le maire, la gendarmerie, Jeunesse et Sports, l'UFCV et l'organisateur.